

## Diplôme d'Etat de puéricultrice

### Objectif

Le DE de puéricultrice forme des professionnelles capables de répondre aux besoins de santé et d'éducation de l'enfant. Infirmière spécialisée, la puéricultrice peut exercer dans des secteurs très variés. Dans les maternités et les services de néonatalogie, elle participe à la surveillance des nouveaux-nés, assure les soins d'hygiène, d'alimentation et les soins médicaux, en collaboration avec la sage-femme. Dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI), la puéricultrice joue un rôle de prévention, de protection et d'éducation auprès des familles. Dans les structures d'accueil (crèche, pouponnières ...), elle anime et encadre une équipe de professionnels autour d'un projet éducatif. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(0\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

Sessions en cours de programmation

### Programme

Le programme des études relatif au Diplôme d'Etat de Puéricultrice est celui défini à l'annexe de l'arrêté du 13 Juillet 1983.

### Validation de la formation

[Diplôme d'Etat de puéricultrice](#)

Niveau de sortie : Niveau II : Licence ou Maîtrise

### Métiers préparés

[Puériculteur/trice](#)

## Modalités pédagogiques

**Modalité d'enseignement :** formation entièrement présentielle

## Durées et rythmes

**Durée en centre :** 1500 h

**Durée totale :** 1500 h

1 an(s) heure(s)

## Admission

**Niveau d'entrée :**

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

**Modalités d'accès :**

Concours

## Organisme responsable

**[Ecole de puéricultrices \(EP\)](#)**

1 boulevard Winston Churchill  
63003 Clermont-Ferrand

Tél : 04-73-75-03-20

Fax : 04-73-75-08-09

Mail : [jchaballier@chu-clermontferrand.fr](mailto:jchaballier@chu-clermontferrand.fr)

Site web : <http://www.eifs.fr/eifs/Pages/EP/Presentation.aspx#>

Réf : 03\_FI15964  
Mise à jour : 10/09/2018

---